

ecolo
Climate Tour



Édito

Eric Meirlaen, conseiller communal

Un bel été se clôture. Il fut animé pour nos jeunes (et moins jeunes): cinéma en plein air, plaines, caisse à savons...

"Back to work" donc, avec une rentrée chargée: l'urbanisme, la mobilité, l'environnement.

De par sa position privilégiée, notre commune attire de plus en plus d'habitants. Nous voulons certes donner aux jeunes l'accès à notre belle région, sans pour autant perdre notre spécificité campagnarde et sa convivialité. Nous voulons contrôler la pression immobilière et assurer la fluidité de la circulation car de nombreux points noirs se font jour (bouchons aux heures de pointe, stationnement dangereux, manque de sécurité pour les piétons et vélos...). Des pistes sont à l'étude: diminuer le nombre de voitures par des incitants à la mobilité douce (primes vélos, pistes cyclables, coulée verte...), favoriser le covoiturage et la fluidification aux heures de pointes, la création de parkings libérant la voie publique...

Nous pouvons tous être acteurs en partageant idées et vision sur notre nouvelle page facebook (ecolo mont-saint-guibert) et en participant à notre prochaine enquête publique.

Paris accueillera bientôt la conférence internationale sur le climat. Une occasion rêvée pour réfléchir à l'amélioration de notre environnement et développer de nouvelles habitudes de vie. Et si on demandait aux jeunes ce qu'ils en pensent ? Et si on développait un conseil communal des jeunes ? Et si

Une nouvelle année commence: les projets passionnants ne manquent pas...

p 2 Le plan communal de mobilité
Enfin sur les rails!

p 4 400 logements refusés depuis 2 ans et demi !
Promesses tenues!

p 5 La mobilité à fond la caisse !
La journée de la mobilité et notre caisse à savon!

p 6 Mont-Saint-Guibert sauve la planète !
On ne reste pas inactifs!

p 8 Le RoundUp, un poison ? Depuis le temps qu'on le dit !

p 9 Chez Baudouin Lionnet...
Et les abeilles dans tout ça?

p 10 T.T.I.P., un jeu de dupe?
Brillante démonstration!



Catherine Berael, échevine

Le plan communal de mobilité... Enfin sur les rails!

Promesse électorale et faisant partie de notre pacte de majorité, le Plan Communal de Mobilité (PCM) est lancé. En effet, le pré-diagnostic établi par la commune a été approuvé par le collège communal et a été transmis à la Région Wallonne tout début juillet.

Nous pouvons féliciter Madame Vanessa Dumont pour la réussite de l'examen de conseillère en mobilité après une formation d'un an et demi, condition sine qua non pour suivre un PCM au sein de notre administration.

Via la Région Wallonne, un auteur de projet sera désigné pour élaborer le plan en étroite collaboration avec la commune et l'ensemble des acteurs liés à la mobilité tels que la zone de Police, la Région Wallonne (SPW), la CCATM (Commission Consultative en Aménagement du Territoire et en Mobilité), le TEC, la SNCB, le GRACQ (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens)... La population sera également consultée à l'occasion d'une enquête publique.

Mais qu'est-ce au juste ce pré-diagnostic ? Il s'agit d'un examen détaillé de la problématique de la mobilité sur notre territoire.

Notre petite commune (1863 hectares pour un peu plus de 7.000 habitants) est formée par trois anciens villages (Corbais, Héவில்ers et Mont-Saint-Guibert). Elle se situe à proximité immédiate des grands axes de circulation (N4, N25 et E411) et possède une gare sur la ligne de chemin de fer 161 fort fréquentée (Bruxelles-Namur). Cette localisation attractive lui vaut une pression immobilière très importante. De nombreux lotissements ont vu le jour depuis les années 60.

Alors que le centre historique du village a perdu de nombreux commerces, la N4 a vu son offre commerciale exploser avec pour conséquence une voirie inadaptée à ce nouvel essor.

Nous accueillons également plusieurs écoles, un centre sportif, l'Axis Parc, un parc scientifique, un centre d'enfouissement technique, une sablière...



Outre le trafic lié aux écoles et aux heures de pointe domicile/travail, nous subissons un trafic qualifié de transit ou de déviation à la N4 /N25 dû à l'engorgement du rond-point dit «de la planche à voile».

L'élaboration d'un PCM est fort complexe et nécessite un examen approfondi. Des solutions seront proposées pour répondre à nos souhaits dans le respect de notre pacte de majorité mais aussi en tenant compte de la diversité des modes de déplacement (la multimodalité). Piétons, cycliste, navetteurs ont aussi leur place dans l'espace public

D'ici là certaines mesures ont déjà été prises : le trafic de la

rue de Nil a été ralenti par la pose de chicanes, les rues des Vignes et Musette ont reçu un marquage au sol visant également à ralentir la vitesse excessive des voitures. Certains aménagements ont été réalisés aux abords des écoles dans le but de les sécuriser... Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à toutes les demandes dans l'immédiat.

Nous étudions également la possibilité de développer de nouvelles lignes de transports en commun avec les TEC et les communes avoisinantes.

Je terminerai ce petit tour d'horizon par le projet de la Coulée Verte qui suit lentement mais sûrement son petit bonhomme de chemin !



400 logements refusés depuis 2 ans et demi.

Pas facile d'hériter d'une situation comprenant une pression immobilière exponentielle sans analyse approfondie des problèmes urbanistiques et de mobilité.

Il faut donc refuser des projets dans l'attente d'outils efficaces. Ce qui ne se fait pas sans faire grincer des dents.

« Avec Ecolo, plus aucun projet ne passe » ! C'est le genre de phrases que pas mal d'architectes et de promoteurs font entendre autour d'eux suite au fait que plus de 400 logements ont été refusés depuis 2012. Hormis certains projets ayant du sens (chancres industriels et projets collectifs par exemple), aucun permis d'envergure n'est en mesure de passer tant qu'une vision d'ensemble n'est pas établie et validée.

Mais ce sera bientôt chose faite. Comme le plan de mobilité dont parle Catherine Berael dans son article, plusieurs plans urbanistiques concernant les trois entités se terminent. Encore un peu de patience messieurs les promoteurs...



La mobilité à fond la caisse !

Le samedi 12 septembre sera la journée de la mobilité. Nous voudrions y apporter notre pierre. Pierre angulaire s'il en est : quid de la mobilité à Mont-Saint-Guibert ? On en parle beaucoup dans cette revue et pour cause, n'est-ce pas un des points noirs de notre commune ? N'est-ce pas le point que nous avons mis en évidence avant les élections ? Le plan de mobilité est enfin en route (voir page 2) et nous aimerions discuter de ce sujet avec vous !

Nous vous attendons, l'après-midi du 12 septembre à partir de 14h, une carte géante de la commune à nos pieds, devant la maison communale. Le service de l'aménagement du territoire de notre commune a élaboré une liste des problèmes de mobilité sur Mont-Saint-Guibert. Si on en parlait ? Cette liste représente l'actuelle base de travail de la société désignée par la région et

chargée de ce dossier. Elle sera retournée à la commune avec des propositions que nous ne manquerons pas d'analyser avec vous, car la consultation populaire fait partie du processus. Nous en profiterons pour vous offrir un verre et vous écouter.

Nous aurons aussi l'occasion d'exposer notre caisse à savon ! Ecolo participera à l'évènement du lendemain, dans les rues de Mont-Saint-Guibert. Le thème : Paris 2015 ! Venez participer, avec nos élus, à ce grand moment festif ! Ours polaires admis...

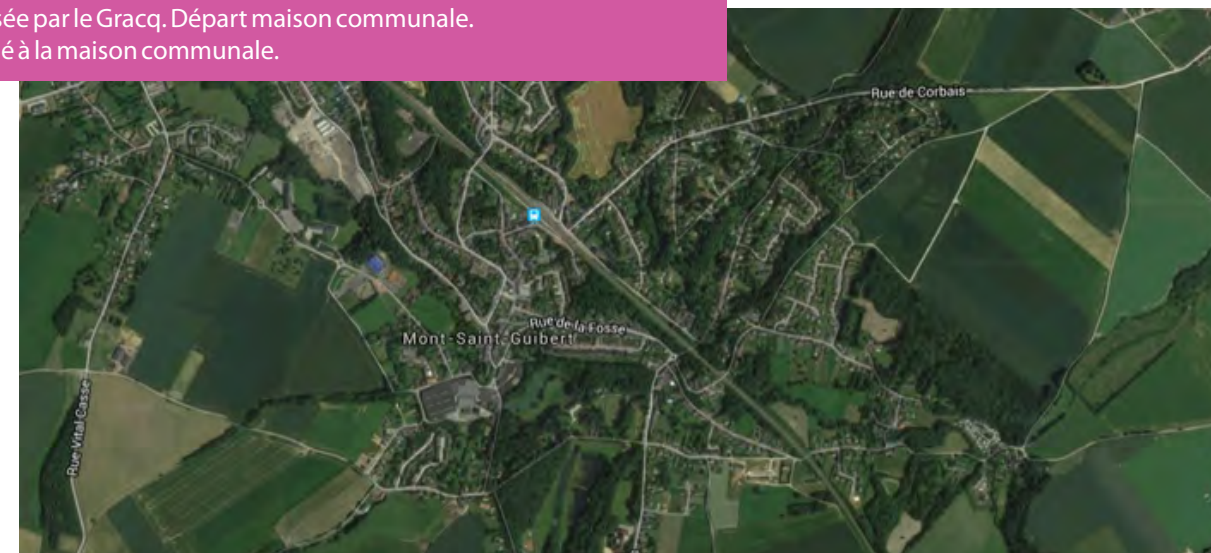
Alors, soyez avec nous le dimanche aussi !



- Dans le cadre de la journée de la mobilité, le service « Cadre de Vie » de l'administration communale et l'échevine de la mobilité, Catherine Berael, vous proposent une **conférence sur le thème de la Mobilité Alternative**. Après, organisé par le Gracq, une **randonnée à vélo** dans notre belle campagne. Des vélos à assistance électrique seront à disposition pour ceux qui le désirent. N'oubliez pas de réserver le vôtre auprès du service Cadre de Vie au 010/657575 ou travaux@mont-saint-guibert.be

On résume : le samedi 12 septembre 2015 à

- 14h conférence sur la mobilité alternative dans la salle du conseil de la maison communale
- 15h balade organisée par le Gracq. Départ maison communale.
- 17h verre de l'amitié à la maison communale.



Quiz

Un P.C.M est-ce :

1. Un problème cérébral de mobilité?
2. Un «Pro Cycling Manager »?
3. Un plan communal de mobilité?
4. Plate-forme de Communication Mobile?

Réponse 3 : Le Plan Communal de Mobilité (PCM) est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activités à l'échelle de la commune
La réponse 2 n'était pas fautive non plus ! Le Pro Cycling Manager est le jeu vidéo officiel du Tour de France !

Mont-Saint-Guibert sauve la planète !

Réchauffement climatique, diminution de la biodiversité, augmentation de l'empreinte écologique... : ces thèmes, peu réjouissants, prennent une place croissante dans le débat politique.

Depuis l'arrivée d'Ecolo au Collège Communal, la prise en charge de ces questions environnementales a été renforcée dans la politique de développement du village. Elles influencent depuis lors certaines décisions concernant la gestion courante de l'entité.

Petite présentation – non exhaustive - de ce qui existe ou sera mis en place au niveau communal.

Les économies d'énergie

✓ Concentration de l'habitat : les maisons 4 façades ou hors centres urbains étant nettement plus économes, l'idée maitresse est de concentrer tout nouveau projet immobilier dans des zones plus densément peuplées. Le plateau de la gare ou le Moulin des Vignes en sont des **e x e m p l e s c o n v a i n c a n t s**. Les schémas d'orientation, qui définissent dans les grandes lignes ces zones constructibles, ont été pensés dans ce sens pour Corbais, Héவில்lers et le quartier des Bruyères. Concernant Mont-Saint-Guibert, le prochain plan de rénovation urbaine - plus concret et détaillé - va dans la même direction.

✓ Placement de panneaux photovoltaïques sur les

bâtiments communaux et réalisation d'un audit énergétique de ces bâtiments.

La mobilité

✓ Élaboration d'un plan de mobilité. Voir l'article dans le présent Mont-Saint-Guibert

✓ Autres mesures visant à diminuer le trafic routier:

- Instauration d'une prime à l'acquisition d'un vélo électrique (qui rencontre son petit succès, cela dit en passant).
- Des négociations sont en cours avec les TEC entre autres concernant la ligne Gembloux-Wavre via la N4.
- Création de la Coulée verte qui permettra de rejoindre Court-Saint-Étienne depuis le centre de Mont-Saint-Guibert, via les Hayeffes et les futurs Jardins de l'Orne.
- Participation au plan provincial de Mobilité Cyclable, qui permettra de baliser et sécuriser certains trajets.

La gestion des déchets

- ✓ Instauration des sacs blancs, qui est un réel succès : 20% des déchets sont orientés vers la filière compostable, ce qui équivaut à 200 tonnes par an.
- ✓ Ramassage des encombrants par la Ressourcerie de la Dyle. Ces encombrants sont valorisés et connaissent ainsi une seconde vie.



✓ Diverses actions de sensibilisation. Par exemple, celle organisée avec les mouvements de jeunesse a permis de récolter 50 sacs poubelles de déchets divers.

✓ Broyeur communal mis à disposition des riverains.

Maintien de la biodiversité

✓ Participation au contrat de rivière Dyle-Gette, qui permet un entretien de nos cours d'eau.

✓ Fin de l'utilisation de pesticides (le célèbre round-up) sur les trottoirs communaux.

✓ Diverses sensibilisations, telles la journée de l'arbre, la nuit de la chauve-souris, le plan Maya,...

✓ Poursuite du fauchage tardif : « Pratiquer le fauchage

tardif, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie de bien des espèces de plantes est également préservée. » (cfr. site comprendrechoisir.com)

✓ Création d'hôtels à insectes

Que conclure ?

L'application concrète de l'écologie politique ne se limite pas à ce genre de mesures. Il était toutefois nécessaire d'enfin les mettre en œuvre. De surcroît, de manière non contraignante pour les habitants. Bien entendu, ces « mesurette » ne vont pas à elles seules guérir tous les maux de notre planète, mais par ces mesures, Mont-Saint-Guibert y contribue quelque peu.

